

Le Ministre de l'Intérieur

au

Ministre de Sa Majesté à Londres

N<sup>o</sup> 268.

Confidentielle

Athènes ce 1<sup>er</sup> Juin 1872.

Monsieur le Ministre, j'ai reçu votre dépêche confidentielle N<sup>o</sup> 139, du 9/21 du mois de Mai, et lu avec toute l'attention qu'il méritait, le compte rendu de votre entretien avec M<sup>r</sup>. Hamman sur la question bulgare.

Vous avez très bien fait remarquer à M<sup>r</sup>. le Sous-Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères que cette question touche aux intérêts généraux de l'Orient et par conséquent à ceux de l'Europe; ainsi le Gouvernement du Roi ne l'a jamais envisagée au seul point de vue hellénique, étant persuadé, qu'ici les intérêts de l'Hellénisme étaient ceux de l'Orient.

Il y a déjà douze ans, lorsque les premiers agissements du Pan-slavisme nous furent dévoilés, le Gouvernement du Roi, frappé de la gravité de ce symptôme politique, s'empressa d'adresser à ses représentants à Londres et à Paris un mémoire destiné à attirer l'attention des Cabinets de la Grande Bretagne et de France sur ces tendances menaçantes.

menaçantes. Bien que cette pièce doive se trouver dans les archives de la Légation, je vous en adresse ci-joint une nouvelle copie.

Le Gouvernement du Roi, aujourd'hui que cette impulsion devient de plus en plus en vahis sante, ne saurait que regretter l'opinion de ceux qui n'y voient qu'une question inoffensive d'ordre intérieur, et qui croient que le schisme, provoqué avec tant d'acharnement par les Pan-slavistes et l'antagonisme des races, profiteront à la Turquie et contribueront à en augmenter les forces.

Cet antagonisme, qui n'en sera que plus passionné, non seulement consumera en vain des forces vitales de l'Empire, mais il y renforcera déjà une influence exclusive et exclusive des éléments aussi hostiles à la T. Porte, que sympathiques à ses ennemis; car l'antagonisme de races présente des dangers même pour un Etat plus heureusement constitué, comme on peut le voir dans l'Autriche-Hongrie.

Il me semble donc impossible de méconnaître la véritable portée de la question bulgare, quoique sa juste appréciation me paraisse jusqu'ici avoir échappé à la sagacité d'hommes d'Etat éminents, à cause du point de vue auquel ils se placent pour l'envisager; c'est que la forme religieuse du conflit n'est qu'un accessoire de peu d'importance.

L'église

L'église d'Orient, puisant sa force dans ses canons et dans ses traditions, quoique l'existence d'un Exarcat, aux conditions actuelles, présentât une irrégularité évidente, n'en a jamais sérieusement contesté l'établissement, le règlement des rapports spirituels de l'Exarque avec le Patriarcat ne présentait pas des difficultés essentielles. Mais ce n'est point le but poursuivi par le Pan-slavisme, on ne voulait point d'une église circonscrite dans les limites définitivement tracées au Sud, de quelque étendue qu'elle fût. Un premier projet ayant trop tôt dévoilé l'arrière-pensée des promoteurs de ce conflit, ceux-ci finirent par en présenter un autre. Les propositions de l'Exarcat au Sud formaient des limites profondes, par lesquelles presque tous les diocèses du Patriarcat se trouvaient ébranlés et entamés. De plus ils lui cédaient des diocèses plus vastes et plus riches, pour eniger d'autres d'une étendue et d'une valeur moindres, mais situés plus au Sud, en accusant ainsi une tendance évidente de parvenir à la mer. Ce projet, modifié par le Patriarche Grégoire, fut la base du firman d'Atali-Pacha. Mais comme ces modifications traçaient à l'Exarcat certaines limites, on se bâta, par l'art. 10 du firman, de concéder aux Bulgares, outre les diocèses y nommés, tout autre diocèse patriarcal, dont les Bulgares réclameraient l'annexion, se prévalant d'une prétendue majorité. Par cette condition, dont l'application serait naturellement laissée à l'appréciation des autorités

autorités Ottomanes, qui ont fait toujours preuve de partialité envers les Panславistes, non seulement, on n'obtenait pas une solution, mais au contraire on envenimait et on perpétuait l'antagonisme en faveur du Panславisme. Ainsi le Patriarcat, menacé dans son existence même, ne pouvait ni ne devait y donner sa sanction.

Pour quiconque a bien examiné les causes officielles du conflit qui a surgi entre les Grecs et les Bulgares, il est incontestable, Monsieur le Ministre, que ce conflit est loin d'être religieux; c'est une question essentiellement politique et topographique, et le Patriarcat a bien raison de vouloir **ΑΚΑΔΗΜΙΑ** prononcer contre des envahissements ultérieurs, aussi nuisibles à lui-même qu'à l'autorité de la S. Porte. Ces craintes de l'Eglise sont bien fondées, si l'on considère que les Panславistes, par un système insidieux de colonisation en Thrace et en Macédoine et appliqué aux dépens de la population de la Bulgarie proprement dite, rendent ces envahissements plus dangereux, comme vous pouvez le remarquer dans le mémoire ci-joint, qui ne concerne cependant qu'une partie de la Macédoine.

quoique le Berat accordé à l'Exarque donne une nouvelle confirmation au firman, néanmoins la véritable question bulgare me paraît aussi éloignée que jamais de sa solution

solution, par suite de l'art. 10. qui laisse indécise la délimitation de l'Exarcat au Sud.

Il serait donc d'une politique prévoyante, puisque la Porte est déjà entrée dans la mauvaise voie d'imposer son autorité à l'Eglise, de s'entendre avec celle-ci pour interpréter par un nouveau firman l'art. 10 et mettre un terme à l'invasion du Panславisme sous le masque de l'Exarcat, tandis qu'il en est encore temps. C'est par ce moyen que la Porte pourrait prévenir des dangers qu'il ne serait désormais prudent de reconnaître.

Je suis persuadé que des conseils qui seraient adressés au Gouvernement Ottoman à cet effet prouvaient une sollicitude éclairée et bien conforme aux intérêts de la Turquie, aussi bien qu'à ceux des Puissances qui s'intéressent à l'avenir de l'Orient.

Les considérations qui précèdent démontrent amplement, je pense, Monsieur le Ministre, que ce qui se passe aujourd'hui à Constantinople n'est pas une question d'ordre intérieur et qu'en usant de sa puissante influence à Constantinople, pour contrer les vues et les efforts du Panславisme, le Cabinet de St. James ne courrait aucunement le risque de violer les principes de la liberté des consciences. Le Patriarcat lui-même n'a jamais entendu, ni n'entend

n'entend violer ces principes à l'égard des Bulgares.  
D'un autre côté il ne faut pas perdre de vue que  
ceux-ci considèrent aujourd'hui leur indépendance  
ecclésiastique, comme un acheminement vers leur  
indépendance nationale, s'autorisant du fait que  
seuls les États indépendants, ou autonomes, séparés  
de la Turquie, comme la Grèce, la Roumanie, la  
Serbie et le Montenegro, ont une église nationale  
indépendante. L'impatience d'atteindre au but se  
dévoile par la dernière conspiration de Roustchoac,  
qui vous est sans doute connue et qui peut convaincre  
les plus incrédules. C'est maintenant au Gouvernement  
~~en tant que~~ **ΑΡΧΑΙΑ** à juger, si l'éventualité d'un semblable  
démembrement de l'Empire Ottoman au profit exclusif  
d'une Puissance peut être conforme aux intérêts  
ou vues de l'Occident.

Vous m'avez donné confidentiellement lecture de la  
présente à Lord Granville, en lui laissant copie  
des deux pièces ci-jointes, si la Seigneurie vous en  
exprime le désir, et agréez etc.

Signé: D. G. Bulgaris.

Le Ministre de l'Extérieur

au

Ministre de Sa Majesté à Londres

N<sup>o</sup> 268.

Confidentielle

Athènes ce 1<sup>er</sup> Juin 1872.

Monsieur le Ministre, j'ai reçu votre dépêche confidentielle N<sup>o</sup> 139. du 9/21 du mois de Mai, et lu avec toute l'attention qu'il méritait, le compte rendu de votre entretien avec M<sup>r</sup>. Hammond sur la question bulgare.

Vous avez très bien fait remarquer à M<sup>r</sup>. le Sous-Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères que cette question touche aux intérêts généraux de l'Orient et par <sup>conséquent</sup> ceux de l'Europe; ainsi le Gouvernement du Roi ne l'a jamais envisagée au seul point de vue hellénique, étant persuadé, qu'ici les intérêts de l'Hellénisme étaient ceux de l'Orient.

Il y a déjà douze ans, lorsque les premiers agissements du Pan-slavisme nous furent dévoilés, le Gouvernement du Roi, frappé de la gravité de ce symptôme politique, s'empressa d'adresser à ses représentants à Londres et à Paris un mémoire destiné à attirer l'attention des Cabinets de la Grande Bretagne et de France sur ces tendances menaçantes.

menaçantes. Bien que cette pièce doive se trouver dans les archives de la Légation, je vous en adresse ci-joint une nouvelle copie.

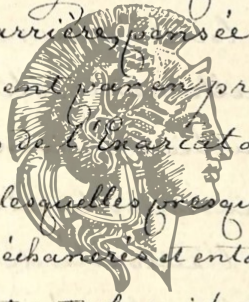
Le Gouvernement du Roi, aujourd'hui que cette impulsion devient de plus en plus envahissante, ne saurait que regretter l'opinion de ceux qui n'y voient qu'une question inoffensive d'ordre intérieur, et qui croient que le schisme, provoqué avec tant d'acharnement par les Translavisites et l'antagonisme des races, profiteront à la Turquie et contribueront à en augmenter les forces.

Cet antagonisme, qui n'en sera que plus passionné, non seulement consumera en vain des forces vitales de l'Empire, mais il y renforcera déjà une influence exclusive et crée des éléments aussi hostiles à la Porte, que sympathiques à ses ennemis; car l'antagonisme de races présente des dangers même pour un Etat plus heureusement constitué, comme on peut le voir dans l'Autriche-Hongrie.

Il me semble donc impossible de méconnaître la véritable portée de la question bulgare, quoique sa juste appréciation me paraisse jusqu'ici avoir échappé à la sagacité d'hommes d'Etat éminents, à cause du point de vue auquel ils se placent pour l'envisager; c'est que la forme religieuse du conflit n'est qu'un accessoire de peu d'importance.

L'église

L'église d'Orient, puisant sa force dans ses canons et dans ses traditions, quoique l'existence d'un Exarcat, aux conditions actuelles, présentât une irrégularité évidente, n'en a jamais sérieusement contesté l'établissement, le règlement des rapports spirituels de l'Exarque avec le Patriarcat ne présentait pas des difficultés essentielles. Mais ce n'est point là le but poursuivi par le Panславisme; on ne voulait point d'une Eglise circonscrite dans les limites définitivement tracées au Sud, de quelque étendue qu'elle fût. Un premier projet, ayant trop tôt dévoilé l'arrière-pensée des promoteurs du conflit, ceux-ci finirent par en présenter un autre, d'après lequel les limites de l'Exarcat aux **АРАДЪ** formaient des sinuosités profondes, par lesquelles presque tous les diocèses du Patriarcat se trouvaient écharnés et entamés. De plus ils lui cédaient des diocèses plus vastes et plus riches, pour en exiger d'autres d'une étendue et d'une valeur moindres, mais situés plus au Sud, en accusant ainsi une tendance évidente de parvenir à la mer. Ce projet, modifié par le Patriarche Grégoire, fut la base du firman d'Atali-Pacha. Mais comme ces modifications traçaient à l'Exarcat certaines limites, on se hâta, par l'art. 10 du firman, de céder aux Bulgares, outre les diocèses y nommés, tout autre diocèse patriarcal, dont les Bulgares réclameraient l'annexion, se prévalant d'une prétendue majorité. Par cette condition, dont l'application serait naturellement laissée à l'appréciation des autorités



autorités Ottomanes, qui ont fait toujours preuve de partialité envers les Panславistes, non seulement, on n'obtenait pas une solution, mais au contraire on envenimait et on perpétuait l'antagonisme en faveur du Panславisme. ainsi le Patriarcat, menacé dans son existence même, ne pouvait ni ne devait y donner sa sanction.

Pour quiconque a bien examiné les causes officielles du conflit qui a surgi entre les Grecs et les Bulgares, il est incontestable, Monsieur le Ministre, que ce conflit est loin d'être religieux; c'est une question essentiellement politique et topographique, et le Patriarcat a bien raison de se préoccuper de précautions contre des envahissements ultérieurs, aussi nuisibles à lui-même qu'à l'autorité de la S. Porte. Ces craintes de l'Eglise sont bien fondées, si l'on considère que les Panславistes, par un système insidieux de colonisation en Thrace et en Macédoine et appliqué aux dépens de la population de la Bulgarie proprement dite, rendent ces envahissements plus dangereux, comme vous pouvez le remarquer dans le mémoire ci-joint, qui ne concerne cependant qu'une partie de la Macédoine.

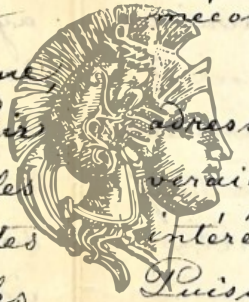
quoique le Berat accordé à l'Exarque donne une nouvelle confirmation au firman, néanmoins la véritable question bulgare me paraît aussi éloignée que jamais de sa solution

solution, par suite de l'art. 10. qui laisse indécise la délimitation de l'Exarcat au Sud.

Il serait donc d'une politique prévoyante, puisque la Porte est déjà entrée dans la mauvaise voie d'imposer son autorité à l'Eglise, de s'entendre avec celle-ci pour interpréter par un nouveau firman l'art. 10 et mettre un terme à l'invasion du Panславisme sous le masque de l'Exarcat, tandis qu'il en est encore temps. C'est par ce moyen que la Porte pourrait prévenir des dangers qu'il ne serait désormais prudent de méconnaître.

Je suis persuadé que des conseils qui seraient adressés au Gouvernement Ottoman à cet effet prouveraient une sollicitude éclairée et bien conforme aux intérêts de la Turquie, aussi bien qu'à ceux des Puissances qui s'intéressent à l'avenir de l'Orient.

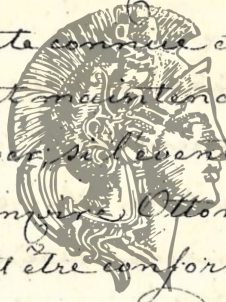
Les considérations qui précèdent démontrent amplement, je pense, Monsieur le Ministre, que ce qui se passe aujourd'hui à Constantinople n'est pas une question d'ordre intérieur et qu'en usant de sa puissante influence à Constantinople, pour contrecarrer les vues et les efforts du Panславisme, le Cabinet de St. James ne courrait aucunement le risque de violer les principes de la liberté des consciences. Le Patriarcat lui-même n'a jamais entendu, ni n'entend



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΑΝ



ni entend violer ces principes à l'égard des Bulgares.  
D'un autre côté il ne faut pas perdre de vue que  
eux-ci considèrent aujourd'hui leur indépendance  
ecclésiastique comme un achèvement vers leur  
indépendance nationale, s'autorisant du fait que  
seuls les Etats indépendants, ou autonomes, séparés  
de la Turquie, comme la Grèce, la Roumanie, la  
Serbie et le Montenegro, ont une église nationale  
indépendante. L'impatience d'atteindre au but se  
dévoile par la dernière conspiration de Roustchouk,  
qui vous est sans doute connue et qui peut convaincre  
les plus incrédules. C'est maintenant au Gouvernement  
ΑΡΧΑΙΑ ΜΙΑ... ... ΑΧΗΝΑΝ  
démembrement de l'Empire Ottoman au profit exclusif  
d'une Puissance peut être conforme aux intérêts  
ou vues de l'Occident.

Je vous prie de donner confidentiellement lecture de la  
présente à Lord Granville, en lui laissant copie  
des deux pièces ci-jointes, si la Seigneurie vous en  
expresse le désir, et agréer etc.

Signé: D. G. Bulgaris.

Le Ministre de l'Intérieur

au

Ministre de Sa Majesté à Londres

N<sup>o</sup> 268.

Confidentielle

Athènes ce 1<sup>er</sup> Juin 1872.

Monsieur le Ministre, j'ai reçu votre dépêche confidentielle N<sup>o</sup> 139. du 9/21 du mois de Mai, et lu avec toute l'attention qu'il méritait, le compte rendu de votre entretien avec M. Hammond sur la question bulgare.

Vous avez très bien fait remarquer à M. le Sous-Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères que cette question touche aux intérêts généraux de l'Orient et par conséquent à ceux de l'Europe; ainsi le Gouvernement du Roi ne l'a jamais envisagée au seul point de vue bellénique, étant persuadé, qu'ici les intérêts de l'Hellénisme étaient ceux de l'Orient.

Il y a déjà douze ans, lorsque les premiers agissements du Pan-slavisme nous furent dévoilés, le Gouvernement du Roi, frappé de la gravité de ce symptôme politique, s'empressa d'adresser à ses représentants à Londres et à Paris un mémoire destiné à attirer l'attention des Cabinets de la Grande Bretagne et de France sur ces tendances menaçantes.

menaçantes. Bien que cette pièce doive se trouver dans les archives de la Légation, je vous en adresse ci-joint une nouvelle copie.

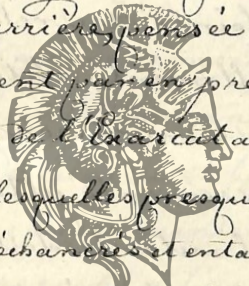
Le Gouvernement du Roi, aujourd'hui que cette impulsion devient de plus en plus envahissante, ne saurait que regretter l'opinion de ceux qui n'y voient qu'une question inoffensive d'ordre intérieur, et qui croient que les schisme, provoqué avec tant d'acharnement par les Pan-slavistes et l'antagonisme des races, profiteront à la Turquie et contribueront à en augmenter les forces.

Cet antagonisme, qui n'en sera que plus passionné, non seulement consumera en vain des forces vitales de l'Empire, mais il y ren-  
force déjà une influence exclusive, et crée des éléments aussi hostiles à la P. Porte, que sympathiques à ses ennemis; car l'antagonisme de races présente des dangers même pour un Etat plus heureusement constitué, comme on peut le voir dans l'Autriche-Hongrie.

Il me semble donc impossible de méconnaître la véritable portée de la question bulgare, quoique sa juste appréciation me paraisse jusqu'ici avoir échappé à la sagacité d'hommes d'Etat éminents, à cause du point de vue auquel ils se placent pour l'envisager; c'est que la forme religieuse du conflit n'est qu'un accessoire de peu d'importance.

L'église

L'église d'Orient, puisant sa force dans ses canons et dans ses traditions, quoique l'existence d'un Exarcat, aux conditions actuelles, présentât une irrégularité évidente, n'en a jamais sérieusement contesté l'établissement, le règlement des rapports spirituels de l'Exarque avec le Patriarcat ne présentait pas des difficultés essentielles. Mais ce n'est point là le but poursuivi par le Panславisme; on ne voulait point d'une Eglise circonscrite dans les limites définitivement tracées au Sud, de quelque étendue qu'elle fût. Un premier projet, ayant trop tôt dévoilé l'arrière-pensée des promoteurs du conflit, ceux-ci finirent par en présenter un autre, d'après lequel les limites de l'Exarcat aux **АКАДΗΜΙΑ** **ΑΘΗΝΩΝ** des sinuosités profondes, par lesquelles presque tous les diocèses du Patriarcat se trouvaient ébauchés et entamés. De plus ils lui cédaient des diocèses plus vastes et plus riches, pour exiger d'autres d'une étendue et d'une valeur moindres, mais situés plus au Sud, en accusant ainsi une tendance évidente de parvenir à la mer. Ce projet, modifié par le Patriarche Grégoire, fut la base du firman d'Ataï-Pacha. Mais comme ces modifications traçaient à l'Exarcat certaines limites, on se hâta, par l'art. 10 du firman, de concéder aux Bulgares, outre les diocèses y nommés, tout autre diocèse patriarcal dont les Bulgares réclameraient l'annexion, se prévalant d'une prétendue majorité. Par cette condition, dont l'application serait naturellement laissée à l'appréciation des autorités



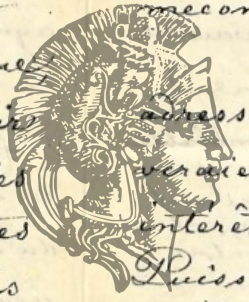
autorités Ottomanes, qui ont fait toujours preuve de partialité envers les Panславistes, non seulement, on n'obtenait pas une solution, mais au contraire on envenimait et on perpétuait l'antagonisme en faveur du Panславisme. ainsi le Patriarcat, menacé dans son existence même, ne pouvait ni ne devait y donner sa sanction.

Pour quiconque a bien examiné les causes efficientes du conflit qui a surgi entre les Grecs et les Bulgares, il est incontestable, Monsieur le Ministre, que ce conflit est loin d'être religieux; c'est une question essentiellement politique et topographique et le Patriarcat a bien raison de vouloir se prémunir contre des envahissements ultérieurs, aussi nuisibles à lui-même qu'à l'autorité de la S. Porte. Ces craintes de l'Eglise sont bien fondées, si l'on considère que les Panславistes, par un système insidieux de colonisation en Thrace et en Macédoine et appliqué aux dépens de la population de la Bulgarie proprement dite, rendent ces envahissements plus dangereux, comme vous pouvez le remarquer dans le mémoire ci-joint, qui ne concerne cependant qu'une partie de la Macédoine.

quoique le Berat accordé à l'Exarque donne une nouvelle confirmation au firman, néanmoins la véritable question bulgare me paraît aussi éloignée que jamais de sa solution

solution, par suite de l'art. 10. qui laisse indécise la délimitation de l'Exarcat au Sud.

Il serait donc d'une politique prévoyante, puisque la Porte est déjà entrée dans la mauvaise voie d'imposer son autorité à l'Eglise, de s'entendre avec celle-ci pour interpréter par un nouveau firman l'art. 10 et mettre un terme à l'invasion du Panславisme, sous le masque de l'Exarcat, tandis qu'il en est encore temps. C'est par ce moyen que la Porte pourrait prévenir des dangers qu'il ne serait désormais prudent de méconnaître.



Je suis persuadé que des conseils qui seraient adressés au Gouvernement Ottoman à cet effet prouvaient une sollicitude éclairée et bien conforme aux intérêts de la Turquie, aussi si bien qu'à ceux des Puissances qui s'intéressent à l'avenir de l'Orient.

Les considérations qui précèdent démontrent amplement, je pense, Monsieur le Ministre, que ce qui se passe aujourd'hui à Constantinople n'est pas une question d'ordre intérieur et qu'en usant de sa puissante influence à Constantinople, pour contrer carter les vues et les efforts du Panславisme, le Cabinet de St. James ne courrait aucunement le risque de violer les principes de la liberté des consciences. Le Patriarcat lui-même n'a jamais entendu, ni n'entend

n'entend violer ces principes à l'égard des Bulgares.  
D'un autre côté il ne faut pas perdre de vue que  
eux-ci considèrent aujourd'hui leur indépendance  
ecclésiastique comme un achèvement vers leur  
indépendance nationale, s'autorisant du fait que  
seuls les États indépendants, ou autonomes, séparés  
de la Turquie, comme la Grèce, la Roumanie, la  
Serbie et le Montenegro, ont une église nationale  
indépendante. L'impatience d'atteindre au but se  
dévoile par la dernière conspiration de Roustchouc,  
qui vous est sans doute connue et qui peut convaincre  
les plus incrédules. C'est maintenant au Gouverne-  
ment de S. M. ... à juger si l'éventualité d'un semblable  
démembrement de l'Empire Ottoman au profit exclusif  
d'une Puissance peut être conforme aux intérêts  
ou vues de l'Occident.

Je vous prie de donner confidentiellement lecture de la  
présente à Lord Granville, en lui laissant copie  
des deux pièces ci-jointes, si la Seigneurie vous en  
exprime le désir, et agréer etc.

Signé: D. G. Bulgaris.